

Paris, le 26 avril 2013

Monsieur Jean-Pierre Raffarin
Casier de la Poste
Sénat - Palais du Luxembourg
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Objet : Du mariage pour tous et de la droite libérale et modérée

Monsieur le Premier Ministre,

Le débat législatif sur l'ouverture du mariage à tous les couples est derrière nous, et il ne devrait plus donner lieu à des postures factices, à des effets de tribunes, à des colères, feintes ou sincères. Le parlement s'est prononcé, il nous est donc possible aujourd'hui de considérer ce débat avec distance et hauteur, sans passion.

De tous les militants de l'abolition des discriminations qui frappent les personnes au motif de leur orientation sexuelle, je suis peut-être un des mieux placés pour reconnaître que le gouvernement que vous avez dirigé a été, parmi ceux que la droite s'est choisis depuis 1986, celui qui s'est le plus libéré de sa tradition conservatrice. Sous votre gouvernement, en effet, les droits ouverts par le pacs ont été élargis, le droit de la lutte contre les discriminations a été modernisé et la loi a été réformée pour sanctionner les propos homophobes et sexistes comme l'étaient les propos racistes et antisémites. Je connais l'inspiration libérale qui a en partie guidé votre action et je garde le souvenir de négociations honorables et intelligentes avec vous et vos équipes. Certes, je n'approuvais pas votre politique ni celle de vos successeurs, et mes convictions ancrées à gauche ne vous avaient pas échappé, mais je vous savais gré de nous avoir écouté et même entendu sur une partie de notre message, d'avoir lutté contre les résistances de votre majorité, y compris dans les moments les plus difficiles de votre charge de Premier Ministre. C'est donc à vous que je fais le choix d'écrire ce courrier, et non à Hervé Mariton ou à Christine Boutin par exemple, la rationalité n'ayant plus prise sur leurs consciences depuis bien longtemps. Et c'est à vous que j'écris aujourd'hui parce que je ne me résous pas à croire que les positions que vous avez défendues au Sénat aient pu être les vôtres.

Le 8 avril dernier, en réponse à des accusations d'homophobie venues du sénateur Pierre Laurent, vous avez réagi avec colère : « On nous a traités de délinquants ! » avez-vous tonné. Je comprends votre réaction, et j'ai moi-même toujours eu répugnance à utiliser cette facilité rhétorique de l'imputation homophobe, qu'elle se fonde ou non sur une vérité. Y recourir, c'est d'abord nier la légitimité d'un débat contradictoire, pourtant nécessaire à toute avancée sociétale, quand bien même les positions exprimées peuvent nous heurter. Et surtout, disqualifier l'adversaire en lui imputant des convictions homophobes ne le convaincra jamais, et le fixera au contraire dans ses positions. Quand, dans les années 90, Daniel Cohn-Bendit ou Dominique Voynet faisaient publiquement part de leurs réserves sur l'homoparentalité, personne ne les traitait d'homophobes et ils sont devenus depuis de sincères militants de l'égalité entre tous les couples, comme bien d'autres à gauche ensuite, et au-delà. Avoir vu nombre de personnalités politiques, d'intellectuels, mais aussi de simples citoyens

changer d'opinion par la seule démystification des couples de même sexe et des familles homoparentales m'a donné confiance en nos arguments, et il ne m'a jamais semblé nécessaire de lier la lutte contre l'homophobie à celle de l'égalité des droits, et d'appuyer ce second combat sur le premier. Ceux qui vous ont accusé d'homophobie ont donc sans doute eu au tort au moins sur la stratégie, car c'est bien le pari de l'intelligence et de la raison qui nous ont fait gagner ce débat dans l'opinion publique comme au parlement, et non le chiffon rouge du stigmaté « homophobe » au mieux inefficace, au pire contreproductif.

Pour autant, cette imputation d'homophobie ne peut être balayée d'un revers de main, elle doit être analysée pour elle-même. Avant le vote de mardi, l'interdiction faite aux couples de même sexe de se marier ou d'adopter n'était certes pas une discrimination au sens rigoureux du Conseil constitutionnel ou de la Cour européenne des droits de l'Homme. La discrimination définit certes une inégalité de traitement entre deux situations identiques nous dit le droit dans toute sa froideur, ce qui pouvait justifier jusqu'à ce mardi que les couples de même sexe ne soient pas traités à égalité avec les couples hétérosexuels, même si ce fut pénible à admettre.

Mais nous sommes en 2013, et la société n'est plus en phase depuis plusieurs années déjà avec cette différenciation juridique entre les couples, devenue artificielle. Les couples de même sexe ne se vivent plus comme différents des couples de sexes différents - le pacs y est pour quelque chose - et, avant même le vote de cette loi, les Français leur avaient déjà accordé l'indifférence que nous revendiquions depuis de nombreuses années. Ce qui n'était pas encore une discrimination en droit est en réalité devenue depuis au moins une dizaine d'années une inégalité de traitement insupportable pour ceux qui la vivent. Déjà, lorsque nous négocions avec votre cabinet les contours de la sanction des propos homophobes et les améliorations apportées au pacs, notre pragmatisme pouvait en exaspérer certains, et, même si nous n'avions aucun moyen alors de faire reculer les limites du possible sous votre majorité, je ne pouvais donner tort à leur impatience. Or, ceux qui avaient vingt ans lorsque vous entriez à Matignon en ont aujourd'hui déjà trente : pouvaient-ils attendre plus longtemps encore ?

Ce que ma génération et celles qui l'ont précédée ont toléré et intériorisé - le deuil de la parentalité, la singularisation forcée dans une identité d'« homosexuel », l'impossible inscription de son histoire personnelle dans une filiation complète - les plus jeunes ne l'admettent plus aujourd'hui. Mardi soir, leurs larmes de joie se sont mêlées aux nôtres, mais elles ne puisaient pas dans la même source. Pour nous, il s'agissait de la conclusion d'un combat historique pour la dignité et l'égalité, un combat militant pour certains, mais aussi un combat personnel et intime pour la plupart, qui remonte jusqu'à l'enfance. Pour la jeune génération, c'était bien plus encore : par ce vote, la vie lui tendait tout simplement les bras.

Voilà pourquoi j'ai été choqué par la brutalité et l'indigence de vos arguments. « L'article 2 de notre Constitution précise que le français est la langue de la République. Or, dans notre langue, aujourd'hui, selon l'Académie française, le mariage est l'union légitime d'un homme et d'une femme », avez-vous par exemple avancé. Ce n'était pas, mais vraiment pas, de votre niveau, et je vous tiens en trop haute estime vous opposer une contre-argumentation sur le même registre. Mais cela n'a pas suffi, et vous avez continué en paraphrasant cet élément de langage aussi affligeant de vide que blessant : « Au droit de l'enfant, vous substituez le droit à l'enfant ». Vous n'aviez pourtant pas remis en cause le choix de deux adultes de sexes différents de déterminer quand et combien d'enfants ils souhaitent accueillir, un droit qu'il ne viendrait à l'esprit de personne de discuter, mais vous avez inventé l'existence d'une revendication d'un droit-créance, un hideux « droit à l'enfant », en lui opposant le si précieux « droit de l'enfant ». Malgré le long travail préparatoire de cette loi, les auditions de familles homoparentales en commission et leurs nombreux témoignages dans la presse, vous avez feint d'ignorer que les parents de ces familles homoparentales font de la préservation des droits de leurs enfants la première de leurs priorités, tant ils savent que la moindre erreur de leur part dans l'éducation de leur enfant leur sera sévèrement reprochée. Enfin, vous n'avez pas mesuré quels effets vos mots pouvaient avoir sur l'estime que ces enfants ont d'eux-mêmes en étant brutalement désignés comme objets supposés d'une marchandisation et victimes fantasmées de mensonges d'adultes sur leurs origines. Comment, dès lors ne pas comprendre que ces couples de parents

ressentent vos propos comme de l'homophobie ? Ou à tout le moins comme relevant de l'intolérance, ce refus d'accorder une égale protection à des modes de vie différents de ceux qui ont votre préférence ?

Vous m'avez déçu, Monsieur le Premier Ministre. Vous personnellement, mais aussi toutes les personnalités de droite avec qui j'ai eu tant de discussions honnêtes, avec lesquels nous avons fait progresser plusieurs dossiers sous votre gouvernement et les majorités qui ont suivi. Vous et tous ces conseillers ministériels devenus aujourd'hui parlementaires ou élus locaux qui me confiiez dans le off de nos discussions avoir des positions pas si éloignées des miennes. Vous et tous vos amis libéraux, hier héritiers de John Locke, des Lumières et de Tocqueville qui deviez constituer, proclamiez-vous, le centre de gravité de la droite. Vous avez abdiqué de vos convictions que je percevais comme sincères pour choisir, par calcul tactique, de porter les habits d'une droite intolérante et manichéenne. Cette droite caricaturale que vous auriez du rejeter à la marge de votre famille politique au lieu d'en faire aujourd'hui le centre. Quelle dégringolade ! En quelques mois de débats, la régression est spectaculaire et désolante. Me définir comme un désenchanté de Jean-Pierre Raffarin peut prêter à sourire, et pourtant, il y a du vrai dans cette expression. Un mot est sur mes lèvres. Je ne sais pas s'il est plus ou moins infamant que celui d' « homophobie », mais il me semble si juste : « hypocrisie ». Je le prononce, en relisant votre discours qui n'est pas celui de l'homme d'État qu'il m'a été donné de rencontrer.

Vous pardonnerais-je un jour, vous et vos amis d'une droite que vous avez définie un jour comme modérée ? Je n'en sais rien, même su mon éducation catholique m'y incline. Mais tous ne le feront pas, et je me garderai bien de le leur reprocher.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

Alain Piriou

Ancien porte-parole de l'Inter-LGBT